

Communiqué de presse

La Fondation Entreprendre lance le programme [RE]AGIR avec le soutien d'AXA France

- Une plateforme digitale pour accompagner gratuitement, en proximité, tous les entrepreneur.e.s, dirigeant.e.s d'entreprise en difficulté ou souhaitant rebondir
- Faire évoluer la perception de l'échec entrepreneurial en France pour éviter leur isolement

Paris, 10 février 2021 – L'économie, secouée par la crise sanitaire du COVID-19, a incité le gouvernement à mettre en place un dispositif d'aides jamais égalé auprès des entreprises : chômage partiel, Prêts Garantis par l'Etat, décalages de charges... Ces aides expliquent temporairement que le nombre de faillites d'entreprises n'a jamais été aussi bas depuis 20 ans¹, avec une baisse de 36,1%. Mais à mesure que le dispositif va cesser, le nombre d'entreprises en difficulté risque d'augmenter.

L'enjeu pour les mois à venir est d'accompagner ces entrepreneur.e.s pour les aider à mieux identifier les difficultés, passer ce cap difficile ou rebondir. **Le programme [RE]AGIR met à disposition de ces entrepreneur.e.s une plateforme digitale** pour les accompagner en proximité et sur tout le territoire. Elle réunit **3 associations spécialisées sur la difficulté ou le rebond entrepreneurial, Second Souffle, Crésus et 60 000 rebonds, pour accompagner 3 000 entrepreneur.e.s.**

Accompagner les entrepreneur.e.s en difficulté

63 % des entreprises s'inquiètent pour leur pérennité.² Pour les soutenir, le développement et le renforcement des structures spécialisées dans l'accompagnement des entrepreneur.e.s en difficulté sont essentiels. Cessation de paiement, surendettement, liquidation judiciaire... des situations difficiles mais qui ne sont pas une fatalité.

Au-delà de l'accompagnement de proximité des entrepreneur.e.s en difficulté, **le programme [RE]AGIR** contribue à renforcer durablement l'écosystème associatif qui agit en soutien des entrepreneur.e.s en difficulté. Le programme vise également à sensibiliser plus largement le grand public, de lever toute culpabilité sur la difficulté entrepreneuriale pour mieux la surmonter et rebondir.



« *Même si la vague de défaillances d'entreprises pressentie depuis le début de la crise COVID-19 n'a pas encore eu lieu, de nombreux entrepreneurs ont besoin d'être accompagnés pour surmonter des difficultés stratégiques, opérationnelles, juridiques, financière... Le plus dur est certainement à venir dès lors que ces aides s'arrêteront. Les estimations misent déjà sur une hausse de 32% des défaillances³ pour 2021. La Fondation Entreprendre a développé, avec son partenaire AXA France, une réponse pour tous les entrepreneur.e.s en difficulté. Avec le programme [RE]AGIR, nous avons créé un outil digital pour simplifier le parcours des entrepreneurs cherchant de l'aide auprès d'acteurs offrant un accompagnement de qualité gratuit. ... Sauver les entreprises quand c'est possible, c'est préserver les emplois et contribuer à notre dynamisme économique. Il faut aussi aider les entrepreneurs n'ayant eu d'autres choix que de déposer le bilan à rebondir. Nous avons besoin de l'énergie de tous les entrepreneurs pour nous relever de cette crise.* » explique Thibault de Saint Simon, directeur général de la Fondation Entreprendre.

¹ Source Banques de France - Nombre de défaillances de 2018 à 2020 – Données hebdomadaires.

² Enquête CPME sur le bilan de 2020 et les perspectives de 2021 auprès de 2400 dirigeants de TPE/PME

³ Source Euler Hermes, Etude projective défaillances d'entreprises, septembre 2020

« Cela fait aujourd’hui près d’un an que le COVID-19 s’est invité dans nos vies, avec – comme chacun sait – un impact considérable sur la vie économique de notre pays. Les petites entreprises, qui subissent de plein fouet les effets de la crise, sont particulièrement mises à rude épreuve et nombreuses sont celles qui s’interrogent sur la pérennité de leur avenir. C’est donc une immense fierté pour AXA d’être partenaire de la Fondation Entreprendre pour ce nouveau programme. Avec [RE]AGIR, nous souhaitons tendre la main aux entreprises en difficultés, leur donner la possibilité d’être accompagnées pour passer le cap de la crise et aider les entrepreneur.e.s à se projeter dans un avenir meilleur. » indique Jacques de Peretti, Président-directeur général d’AXA France.

A qui s’adresse la plateforme web du programme [RE]AGIR ?

[RE]AGIR est destinée aux entrepreneur.e.s, dirigeant.e.s d’entreprise qui souhaitent agir pour surmonter leurs difficultés ou rebondir :

- Celles et ceux qui rencontrent des difficultés d’ordre structurel, conjoncturel, RH, commercial, de surendettement, de mal endettement...
- Celles et ceux qui sont déjà engagés dans une procédure judiciaire ou amiable dans le cadre de la liquidation de leur entreprise ou la cessation d’activités.
- Celles et ceux qui ont déposé le bilan ou cessé leur activité et qui souhaitent retrouver un nouvel horizon professionnel.

Quels que soient les secteurs d’activités de l’entrepreneur.e, la forme de l’entreprise, la situation géographique, l’entrepreneur.e pourra trouver une écoute attentive et un accompagnement sur-mesure pour répondre à ses besoins (coaching, atelier, mentorat...).

Comment cela fonctionne ?

La solution web du programme [RE]AGIR propose à chaque entrepreneur.e d’entrer directement en contact avec l’association à même de répondre à sa situation.

- Pré-guidage de l’entrepreneur.e vers la structure la plus adaptée aux difficultés rencontrées (surendettement, problèmes juridiques, procédure judiciaire ou amiable, cessation d’activité...).
- Identification de la structure la plus proche grâce à un filtre géographique
- Demande de mise en relation.

En trois clics, l’entrepreneur.e identifie l’association qui correspond à ses besoins, à proximité de son lieu de travail ou de son domicile, et passe à l’acte en sollicitant du soutien.

<https://www.fondation-entreprendre.org/reagir/>



 <p>Je suis dirigeant.e d’entreprise et je rencontre des difficultés</p> <p>JE VEUX ÊTRE CONTACTÉ.E ></p>	 <p>Je suis dirigeant.e d’entreprise en procédure amiable ou judiciaire</p> <p>JE VEUX ÊTRE CONTACTÉ.E ></p>	 <p>J’ai déposé le bilan et souhaite rebondir</p> <p>JE VEUX ÊTRE CONTACTÉ.E ></p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

A propos de la Fondation Entreprendre

Créée en 2008, et reconnue d'Utilité Publique en 2011, la Fondation Entreprendre a pour raison d'être de permettre à chacun de se réaliser par l'entrepreneuriat, avec la volonté de créer collectivement, une société plus juste et durable. Par le soutien d'associations, de projets ou d'expérimentations, elle contribue au développement d'un environnement favorable à l'entrepreneuriat en France. Les principaux axes d'intervention de sa mission sociale sont l'accès à l'entrepreneuriat pour tous et l'accompagnement des entrepreneurs tout au long de leurs parcours. Elle est également le porte-voix de la cause entrepreneuriale dans le débat public. Abrisée depuis 2015, elle développe le pôle des Fondations abritées pour les entreprises, les familles et personnes qui souhaitent donner corps à un projet philanthropique.

<https://www.fondation-entreprendre.fr>



A propos de CRÉSUS : La Fédération Française des associations CRÉSUS a pour vocation d'aider et d'accompagner les personnes en situation de fragilité économique en les préservant de l'isolement.

CRÉSUS Reconnue d'utilité publique, elle est aujourd'hui présente sur l'ensemble du territoire national avec 134 antennes de proximité et plus de 530 bénévoles experts.

<https://www.cresusalsace.org/>



A propos de 60 000 rebonds : L'association 60 000 rebonds accompagne les entrepreneur(e)s en post-liquidation ou ayant perdu leur entreprise à rebondir dans un nouveau projet professionnel. Reconnue d'intérêt général, 60 000 rebonds est présente dans 38 villes avec plus de 1200 bénévoles (coachs, mentors, experts) mettant en œuvre un dispositif gratuit et sur-mesure pour le rebond des entrepreneurs.

<https://60000rebonds.com/>



A propos de SECOND SOUFFLE : L'association SECOND SOUFFLE a pour objectif d'accompagner avec bienveillance et humanité les entrepreneur(e)s à rebondir rapidement après un échec entrepreneurial.

Composée de plus de 300 bénévoles, SECOND SOUFFLE est implantée nationalement. Reconnue d'intérêt général l'association accompagne tous les entrepreneur(e)s dans la difficulté et à rebondir.

<https://secondsouffle.org/>



A propos d'AXA France : Filiale du Groupe AXA, AXA France, présidé par Jacques de Peretti, est le premier assureur français. Assureur multispécialiste, il protège 7,1 millions de clients, particuliers, entreprises et professionnels, grâce à l'expertise et à la proximité de ses réseaux commerciaux et près de 14 000 collaborateurs. [RE]AGIR, un des programmes financé par AXA France auprès de la Fondation Entreprendre, permet aux entrepreneur.e.s en difficulté d'être aidé.e.s afin de surmonter ce cap pour mieux relancer leur

activité. Depuis le début de la crise sanitaire, AXA France a démontré, par des actes forts et des engagements visibles et concrets, sa détermination à se montrer solidaire et responsable. Cette nouvelle initiative vient renforcer ses actions en faveur du soutien et du développement de l'entrepreneuriat en France.

Contacts presse

Fondation Entreprendre
Stéphanie Duclos
01 85 34 18 99
sduclos@fondation-entreprendre.fr

Agence Entre nous soit dit
Claire Mathurin
06 30 10 92 22
cmathurin@entrenousoitdit.fr